

La restauration de la Balance à Asuel

Autor(en): **Froidevaux, Philippe / Valley, Antoine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **88 (1985)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La restauration de la BALANCE à Asuel

par Philippe Froidevaux et Antoine Valley, texte et photos

ASUEL EN BAROCHE

La Baroque ? Connais. Depuis le temps qu'on la chante sur tous les modes – le majeur de préférence – et que notre génération lui prête des vertus auxquelles nos aïeux ne songaient même pas. Des inconscients, ces gens-là ? Des pudiques, c'est tout, qui apparemment vivaient au ras du sol et du quotidien, sans gloser sur leur minuscule province. De quelque endroit bien choisi, on la saisit tout entière d'un seul coup d'oeil panoramique ; elle dévoile alors sa singularité. Son cirque de bois, de coteaux... la délimitent très exactement. Un finis terrae, soit, mais trompeur ; au vrai, le commencement d'un monde : les minces filets d'eau qui s'en échappent finissent leur course à la Méditerranée. La nature aidant, l'histoire s'est emparée d'elle, depuis deux millénaires. Sans la Baroque, l'Ajoie serait amputée de son noyau vital et du puzzle qui la compose la Baroque est la pièce la plus colorée. Ici fleurissent en rangs serrés le damassinier, le cerisier – les vocables enchantent déjà l'oreille – avant que leurs fruits, par l'alchimie de la cucurbité, ne deviennent eau de vie... de vie !

La Baroque, on s'en souvient à propos de temps à autre, c'est la paroisse, la seule paroisse ajoulote du diocèse de Bâle jusqu'à la veille de la Révolution. Durant mille ans, elle mène une vie à part : l'Ajoie est tournée vers Besançon.

Les féodaux, qui se donnaient l'illusion de regarder le pays de haut mais qui ne le voyaient que du bas, avaient repéré la nature stratégique de la région, à la frontière du monde germanique et roman, à celle du bassin du Rhône et du Rhin. Ils en firent une sorte de *limes* hérissé de forteresses : Morimont, Pleujouse, Asuel, le toit du Mont Repais décourageant en sus toute tentative d'invasion.

La famille d'Asuel était une des plus puissantes de l'Evêché, la seule peut-être qui eût été capable de damer le pion à l'évêque de Bâle du côté de l'ouest et d'ainsi stopper sa progression vers les terres welches. Malheureusement – pour qui ? – elle finit pas s'abâtardir et se jeter sottement dans les bras de son suzerain. Jamais semble-t-il dynastie n'a si bien porté son nom (Hasenburg en allemand). Les plus anciens sceaux des Asuel portent en effet un lièvre comme emblème. D'eux sortirent néanmoins deux rameaux émigrés à Boncourt et à

Willisau. Mais c'était abandonner le terrain d'autant plus définitivement que les ultimes rejets des Asuel – trois mâles sur quatre – achevèrent leur carrière dans les ordres. La malchance leur collait à la peau comme glaise au sabot. Leur château fut sérieusement mis à mal par le tremblement de terre de 1356. En 1686, les moines de Lucelle achetaient la colline d'en l'intention d'en récupérer les derniers cailloux. Les indigènes les avaient déjà précédés. Telle maison, au haut du village, a des fenêtres dont les éléments proviennent visiblement des restes du castel, preuve toute simple de son ancienneté.

UNE ARCHITECTURE RURALE HÉTÉROGÈNE

L'histoire de l'Ajoie démontre à l'envi son caractère de région tampon entre le monde germanique et roman. C'est une des constantes que l'on peut observer même au niveau de son architecture rurale, dont les restes – de très beaux restes – nous autorisent à suivre le cheminement. Il faut entendre ici les édifices conçus à l'époque classique. Passé la période française se développe en effet un style de maison paysanne qui procède de l'amalgame de toutes ces influences. Mettons ici délibérément à part ces cahutes misérables du milieu du dix-neuvième siècle bâties en rangs d'oignons dans les banlieues des villages ajoulots. Elles étaient le fruit du paupérisme consécutif au pullulement d'enfants.

A l'ouest, le monde comtois se fait sentir dans les limites de la Haute-Ajoie. Ses maisons sont de pierre : logis tout en hauteur séparé du rural, ferme monobloc à large voûte en arc surbaissé de la grange. En face, le modèle du Plateau de Pleigne se prolonge, en deçà de Lucelle, jusqu'à Alle : large devant-huis en bois aux angles supérieurs coupés. Le troisième pôle d'influence nous vient d'Alsace, du Sundgau plus précisément. Elle se répand dans le bassin de l'Allaine, de la Covatte et de la Vendline. La technique du colombage ne se rencontre pour ainsi dire pas ailleurs. Les maisons de ce type étaient très nombreuses jusqu'au début de ce siècle ; les cartes postales de l'époque en montrent quantité. Il en reste encore, mais bien peu reconnaissables, car on a pris l'habitude, au siècle passé, d'aveugler leur poutraison par du crépi.

ASUEL, VILLAGE TÉMOIN

Asuel, c'est un truisme de l'affirmer, est né de son château. Le village s'est développé le long de l'étroit vallon de la Reveratte – la petite rivière – de l'amont vers l'aval. Cette progression descendante aboutit aux trois édifices majeurs du dix-neuvième siècle : l'église, la cure, l'école ; le moulin, à l'extrémité ayant été, comme partout et toujours, une exception. Le haut du village (c'est aussi l'appellation du lieudit) est donc le quartier le plus

intéressant du point de vue architectural et historique. Là se rencontrent les immeubles les plus anciens et les plus variés. Le type de la ferme haut-jurassienne est descendu jusque-là. On pourrait croire à une importation par des colons venus du Haut-Plateau. Il est plus raisonnable de penser que le climat l'a imposé. Cet endroit est en effet très encaissé et le soleil hivernal n'y est pas très généreux. Au beau milieu de ces larges toits surgit la plus incongrue des exceptions : la BALANCE. Bien que de dimensions très modestes, elle frappe l'oeil par son toit pentu, sa structure à colombage et encorbellement. Elle dérange et intrigue tout à la fois. Ce n'est donc pas étonnant qu'en notre siècle finissant elle ait été l'objet en même temps de répulsion et de convoitise.

DE QUELQUE DIFFICULTÉ À REMONTER LE FIL DU TEMPS

L'affaire de la BALANCE a commencé voici cinq ans. Le terme heureux qu'elle connaît aujourd'hui est la résultante d'efforts collectifs et persévérants. Si, dès le déclenchement des opérations de sauvetage on subodorait l'antiquité du bâtiment, tenter de remonter à son origine devenait d'une impérieuse nécessité. Chacun sait en effet que plus un monument est ancien, plus il est digne de conservation et plus il s'attire de considération.

Les grandes constructions, ne serait-ce qu'en raison de leurs dimensions, laissent après elles plus de traces écrites qu'une maisonnette apparemment dérisoire. On en a fait l'amère expérience. C'est dire franchement que l'année qui vit naître la BALANCE ne peut être fixée avec précision. Toutefois, la démarche suivie pour y parvenir peut servir d'exemple à qui voudra s'attaquer à des problèmes de cet ordre. Elle consiste à identifier successivement tous les propriétaires en partant du plus récent ; le plus ancien devient ainsi le bâtisseur potentiel, à condition toutefois que toutes les sources aient été épuisées. Par chance, le système fiscal hérité de la Révolution, basé sur la propriété foncière, nous permet de reconstituer fidèlement la chaîne des propriétaires de la BALANCE jusqu'en 1794, année de confection de la première matrice de rôle d'Asuel. Leur nombre dépasse la vingtaine. Deux constatations s'imposent d'emblée. D'abord, les propriétaires, durant un siècle, sont toujours deux au moins, frères ou parents. Ensuite, la BALANCE suit le sort de la maison d'en face. Les mutations ont lieu simultanément, les propriétaires sont identiques.

Les recherches antérieures à 1794 sont remplies d'aléas. Les actes notariés, testaments, inventaires, n'ont rien fourni de bien concluant à cause de leurs lacunes, de l'imprécision dans la description des immeubles et la confusion des individus, due en particulier à la profusion des mêmes prénoms. Las, cette piste abandonnée on s'est rabattu sur d'autres témoignages. L'usage du

permis de bâtir existait déjà au dix-huitième siècle, bien que moins contraignant que de nos jours. Les maigres dossiers qui subsistent ne contiennent pas la pièce irréfutable attendue.

La morphologie de la BALANCE peut tout naturellement suggérer une affectation publique du bâtiment, comme poste de péage par exemple. Celui d'Asuel date de 1758. Rien là non plus de concluant. Il est aussi question, à la même époque, du corps de garde. En 1765, le grand maire d'Ajoie ordonne à la communauté d'Asuel de « rétablir la maisonnette du cor de garde ». La nature des matériaux employés à sa construction et leur quantité laisse à penser qu'il pourrait s'agir de la BALANCE. De plus, l'économie intérieure de celle-ci n'est pas sans rappeler une destination similaire. D'autre part, aucun lieudit n'est mentionné. Il faut déchanter à la lecture d'un rapport du 9 ventôse An II. Le bâtiment y est ainsi décrit : « ...une petite maison qui appartient à la commune (appelée) le corps de garde situé au ban du village (...) consistant en deux étages de 19 pieds carés dont un est occupé par la garde et l'école, et l'autre par le Bureau de la Municipalité et les assemblés de commune, il y a une cloche dans le haut de lad(ite) maison pesant environ vingt quatre livres laquelle est en usage pour assembler les membres de la commune et pour les avertir en cas d'incendie et d'autres alertes ». La BALANCE n'est donc pas le corps de garde. Par contre, celui-ci a existé jusqu'à ces dernières années. Il a été ravagé par un incendie et reconstruit. Il abrite actuellement les bureaux de la mairie et de l'état civil, ainsi que les archives de la commune.

Il reste deux listes des maisons d'Asuel datant de la première moitié du dix-huitième siècle : l'une de 1729, l'autre de 1742. La « déconfrontation » de 1729 fait état des maisons, jardins et vergers. Le village compte 31 maisons, dont une rasse (scierie), le moulin et une forge de cloutier. Comme il est de coutume à l'époque, les biens sont spécifiés par le nom de leurs propriétaires et par ceux des parcelles contiguës ; parfois, dans le cas présent, par le lieudit. Les « déconfronteurs » soit les « vieux dudit lieu » commencent leur examen par le bas du village, le premier bâtiment étant la scierie, et remontent la rue. Au lieudit « Es gros curtils » où est sise la BALANCE aucune maison n'est mentionnée. Par contre est relevée la maison jouxtant les Gros curtils. Elle est orientée de leur côté et existe encore. Plus haut, les maisons sont sises « Au haut du village » et « Sous le château », de l'autre côté de la route. Les Gros curtils sont divisés en petits lots dont certains ne dépassent pas quelques mètres carrés de superficie. Tout ménage devait jouir de son lopin. La BALANCE occupe l'un d'eux à l'extrême angle nord – ouest, au ras de la route, en contradiction avec la destination coutumière du terrain. De nos jours encore les Gros curtils (devenus les Grands jardins) sont partiellement cultivés.



« La Balance » avant la restauration



« La Balance » restaurée

En 1742 sont décrits tous les biens-fonds, maisons comprises, mais cette fois-ci elles font seulement office de limite. Là non plus la BALANCE n'existe pas encore.

Il serait intéressant de retrouver la « *Liste de tous les maison, menage et cabaret, métairies moulin et sirie qui sont rier Asuel datté du 15^e janvier 1754, ordonné de la Seig(neu)rie* », pour laquelle la communauté a payé 10 sols, ou encore la « *Liste des chesaulx et jardin admodie de la communauté* », de 1755. L'une et l'autre ont disparu. Dommage !

La solution pourrait bien venir de la BALANCE elle-même. Le pignon ouest, très exposé aux intempéries, a beaucoup plus souffert que les autres faces. Le crépi s'en est détaché depuis longtemps et de ce fait sont ressortis le colombage, qui faisait supposer une structure identique pour l'ensemble de la construction, et le hourdage très particulier, fait non pas de briques ou de torchis comme on aurait pu s'y attendre, mais de tuf. Ce matériau était utilisé couramment aux siècles passés, notamment dans la construction des cheminées. Relativement léger, isolant, se laissant aisément scier, sa mise en oeuvre était aisée. Son utilisation massive était toutefois rare, les carrières de tuf (ou « toulières ») ne poussent pas comme champignons et les gisements ne sont pas inépuisables. Lorsqu'on s'autorisait à prélever une grande quantité de tuf, c'est que le chantier était proche de la carrière. Ainsi par exemple à Milandre : les parements supérieurs du donjon sont de gros blocs de tuf extraits à proximité. Cet antécédent donne à penser que le tuf de la BALANCE ne devait pas venir de bien loin. Un dossier des Archives de l'ancien Evêché de Bâle où il est question de carrières, fours à chaux, pierre à gypse, contient une seule pièce relative au tuf : celui d'Asuel !

Pierre Paris, mandaté par le Conseil des finances, inspecte, le 31 mai 1776, la « toulière » d'Asuel, « *qui est presque au haut de la montagne vis à vis ledit village* ». Paris constate que le gisement utile se trouve à une grande profondeur, ce qui tendrait à prouver qu'il est exploité depuis longtemps et qu'il arrive à sa fin. Effectivement la « toulière » d'Asuel est signalée pour la première fois en 1674 dans les comptes de la communauté. Elle est ordinairement amodiée pour trois ans à 1 livre 5 sols (ou 10 sols) par an. Les comptes font état de vente de tuf de 1704 à 1783 ; ventes sporadiques, mais particulièrement importantes dans la deuxième moitié du siècle. En 1776, Joseph Adatte achète 18 chariots de tuf à 5 sols le chariot. Une telle quantité pourrait se justifier dans la construction de la BALANCE, dont les quatre parois et la cheminée sont faites de tuf, à condition cependant qu'on puisse déterminer le contenu d'un chariot de l'époque. Le volume du tuf mis en oeuvre dans la BALANCE se monte à un peu moins de 10 mètres cubes ; un chariot contiendrait ainsi un peu moins d'un demi mètre cube. Fait troublant, ce Joseph Adatte est le père de Jean-Germain, le copropriétaire de la

BALANCE en 1794. Mais en 1776, il a 63 ans. En 1757, Joseph Fleury est amodiataire de la « toulière ». Il est le père de François Fleury, l'autre copropriétaire de 1794. Par ailleurs, Paris signale dans son rapport qu'il achète le tuf employé aux « *Batimens de Son Altesse* » au même Joseph Adatte et que son prix a grandement renchéri les six dernières années à cause des difficultés d'extraction.

L'état des sources étant tel, l'édification de la BALANCE a pu être entreprise dans un intervalle de temps dont les extrémités s'articulent comme suit :

– au plus tôt après 1742 (la BALANCE n'est pas encore signalée cette année-là)

– au plus tard en 1794 (on connaît ses propriétaires).

La fourchette peut être resserrée entre :

– 1757 (année où Joseph Fleury, père de François, exploite la « toulière », et – 1776 (année d'exploitation exceptionnelle de la « toulière »).

Cette dernière date réunit sur elle tous les indices de plausibilité.

Subsiste toutefois la question : pourquoi un tel bâtiment, unique et aussi éloigné des habitudes locales de l'époque ? A quoi pouvait-il bien servir ? Quelques hypothèses viennent d'être écartées. La tradition locale voit en la BALANCE l'endroit où l'on pesait la dîme, d'où l'image très suggestive de son nom. C'est sans doute un peu simpliste ; la dîme ne se pesait pas, c'était tout bonnement la dixième (ou un quantième voisin) gerbe qu'un intendant prélevait à même le champ. La dîme d'Asuel appartenait à l'époque pour un tiers à Lucelle et deux tiers au prince. Il n'est donc pas question de voir en la BALANCE un entrepôt, ses dimensions étant bien insuffisantes. En tout cas pas à l'usage de Lucelle, si proche, et qui disposait d'ailleurs d'une spacieuse grange à Miécourt.

Qu'à cela ne tienne. L'architecture est bien davantage suggestive. Le corps supérieur du bâtiment, avec ses prolongements longitudinaux en encorbellement, donne l'impression singulière d'être en équilibre sur son soubassement. Qui plus est, la cheminée et le mur qui la soutient font contrepoids aux encorbellements. Les murs du rez-de chaussée ne sont pas dans le même plan vertical que celui de l'étage. L'équilibre ainsi réalisé est d'autant plus évident. Ce qui fut démontré a posteriori. Au cours des travaux de restauration, ont dut se décider à changer une poutre dont la solidité était compromise, suite à la pourriture provoquée par une large plaie dans la toiture. La cheminée fut démontée pièce par pièce et son mur de soutien solidement étayé. Alors apparurent des lézardes du côté des encorbellements accompagnées de craquements sinistres. La preuve était faite, bien involontairement.

La destination de la BALANCE reste encore à élucider. Elle est inhabitée depuis plus d'une génération. Son dernier occupant fut une vieille coutumière

qui l'avait élue comme atelier. Durant la dernière guerre, les troupiers en firent leur corps de garde ; on voit encore le traditionnel râtelier scié dans un madrier, précieusement conservé in situ. Au siècle dernier, les façades sont recouvertes de crépi à la mode du temps ; le colombage est entaillé afin de le mieux faire prendre. Cette méthode était courante. Elle fut révélée lors du décrépiage. Vers 1860, la BALANCE est affublée d'une annexe du côté ouest, ce qui contribue à la défigurer un peu plus. Son rez-de-chaussée sert d'atelier-remise. Au-dessus est aménagée une chambre. Pour s'y introduire, on éventre la fenêtre du pignon qui devient ainsi une porte. Plus proche de nous enfin son émasculature est achevée par la construction d'un appentis. Pas étonnant, dans ces circonstances, que les meilleurs mêmes s'y soient fourvoyés.

Pourtant la BALANCE fut habitée en permanence, ce n'est pas douteux. Au siècle passé, suite à une démographie galopante, on s'entassait littéralement dans nos logis. Il était courant qu'une maison appartînt à deux, voire trois propriétaires. Or la BALANCE a toujours été possédée en copropriété avec la maison sise de l'autre côté de la route. Elle devait être la bienvenue et donner un peu de cet espace vital si convoité. Il ne devait pas en être tout à fait ainsi à l'époque de sa construction. Aussi pouvons-nous y voir une sorte de maisonnette à l'usage des parents vieillissants, à l'instar du « stoeckli » bernois ou singinois. C'est là, croyons-nous, l'hypothèse la plus vraisemblable.

SAUVETAGE ET RÉSURRECTION

Depuis sa désertion définitive, la bicoque était promise à la démolition à plus ou moins brève échéance. On supporte de plus en plus mal de nos jours de telles verrues qui de surcroît entravent la fluidité de la circulation. Arguments péremptoirs qui allaient une fois de plus se conjuguer. C'était sans compter sur les amoureux du patrimoine, conscients de la justesse de leur cause ; de leur faiblesse aussi. Le sauvetage de la BALANCE illustre on ne peut mieux cette antinomie. S'il a réussi, c'est grâce à la ténacité d'une poignée de convaincus et de convaincants : ils ont eu raison, en définitive, des plus officielles réticences.

La réussite repose sur ceci. L'entreprise se mesurait à l'échelle humaine. Il ne s'agissait pas de reconstruire un château, mais une maisonnette. Cela impliquait des ressources financières relativement modestes, donc possibles. Et le chantier n'exigerait que quelques artisans à la fois. Surtout, la collaboration de bénévoles était assurée d'avance.

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS

Le coup d'envoi est donné en mars 1981. Le « Journal officiel » annonce la « démolition complète » de la BALANCE, sans d'ailleurs l'appeler par son nom. L'Association pour la sauvegarde de la Baroche (ci-après ASB) et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ci-après ASPRUJ) s'y opposent. En séance de conciliation, les deux associations maintiennent leurs positions. Elles assurent en outre de leur soutien matériel le propriétaire qui renonce à la démolition. Ce point acquis, des membres de l'ASB recouvrent le toit d'une bâche plastique dans l'attente de l'hiver... et de la suite des négociations.

Dès le printemps 1982 s'ébauche l'idée d'une fondation. Elle prend corps définitivement lors des assemblées générales respectives de l'ASB et de l'ASPRUJ. En devraient faire partie les deux associations, la commune d'Asuel et le propriétaire. En été tout semble réglé à la satisfaction des parties. Le projet de rénovation est mis à l'enquête publique ; une dernière opposition est bien vite levée. Entretemps on a fait le relevé du bâtiment, établi des plans, des devis, trouvé de l'argent, mis en soumission les travaux les plus urgents. Il faut encore patienter, car un autre hiver approche. La première bâche a vécu ; on la remplace. On est en droit d'attendre avec confiance la belle saison quand de nouvelles difficultés surgissent. Des tracasseries de tous ordres vont finalement retarder de près d'une année l'ouverture du chantier. Enfin, en octobre 1983, le propriétaire consent à vendre la BALANCE à une fondation dûment constituée devant notaire. Le conseil se compose de neuf membres représentant l'ASB, l'ASPRUJ, la Société jurassienne d'Emulation, la commune d'Asuel et l'ancien propriétaire. La commission de rénovation, à l'oeuvre depuis deux ans, est reconduite. On a déjà fait place nette tant à l'intérieur qu'aux alentours de la BALANCE. L'appentis, en partie écroulé, est rasé, les immondices et déblais de toutes sortes, évacués ; le charpentier peut se mettre au travail. Il achève promptement son ouvrage à la faveur d'un automne ensoleillé. Un hiver de plus aurait été fatal.

Dès avril 1984, le chantier est rouvert. Lorsque les travaux ne requièrent pas des professionnels, les membres de l'ASB sont mis à contribution. Organisation efficace. Les volontaires se font inscrire sur une liste d'attente ; sur simple coup de fil, ils se présentent sur le chantier pour une demi-journée, une journée ou plus. Ils sont payés d'un casse-croûte... et de la satisfaction de l'ouvrage accompli. Du fait qu'il n'y a pas place pour beaucoup de monde, les opérations ne peuvent que se succéder. Après le décrépissage par des bénévoles, la cheminée et les pignons sont démontés, les pièces numérotées, afin de réparer ou changer les poutres abîmées (toutes en sapin).

Le tout est reconstruit et crépi. On entreprend ensuite les fouilles nécessaires au réseau d'eau et d'électricité, inexistant jusque-là. Puis les maçons font place aux maîtres du bois, aux peintres. Des finitions – qui n'en finissent pas – l'aménagement extérieur, l'ameublement, mettent un terme à une cure de jouvence décidément laborieuse et mouvementée. La BALANCE réapparaît telle qu'en elle-même, sans doute plus belle qu'elle ne le fut jamais.

L'ESPRIT ET LA LETTRE

Même si le simple quidam a pu exercé ses talents sur le chantier de la BALANCE, il ne faudrait pas croire que sa restauration reposait exclusivement entre les mains d'amateurs. Des professionnels de toutes disciplines, rompus à ce genre d'exercice, ont dirigé les travaux : architectes, ingénieurs, techniciens, artisans spécialisés. Dans la mesure du possible, les travaux ont été adjugés aux entreprises de la région. L'Office du patrimoine historique de la République et canton du Jura les a suivis attentivement. Dès avant le premier coup de pelle, le but était clairement fixé : conserver scrupuleusement ce qui pouvait l'être, remplacer tout ou en partie les pièces défectueuses par d'autres du même matériau et mis en oeuvre selon les techniques de l'époque, n'innover que prudemment avec en point de mire l'esprit du lieu et le génie du bâtisseur.

Un exemple ou l'autre. Le toit était couvert de tuiles anciennes. Les bonnes ont été remises à leur place, le solde offert par des particuliers. Des faitières, quelques rares échantillons avaient été épargnés. On a dû ratisser le pays pour s'en procurer. Celles de l'époque ne se chevauchent pas ; elles sont posées bout à bout et jointoyées au mortier. La fenêtre du pignon a été reconstituée sur le modèle de son pendant ouest. Les volets avaient disparu. Ils étaient encore visibles sur une ancienne photo ; on les a reconstruits. La « caboénatte », cette sorte de cheminée miniature dans laquelle on mettait à brûler des brindilles pour s'éclairer à la veillée, était murée ; on l'a dégagée. Des poutres attaquées par le capricorne ou la pourriture ont été taillées, leurs abouts reconstitués.

Le « Haut du village », quartier d'Asuel le plus spécifique et le plus ancien, était de la sorte en train de changer de peau. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, et par pure coïncidence, des chantiers de rénovation ont fleuri ça et là presque simultanément. Les fontaines ont été nettoyées et une récente décision communale fera devoir à tout propriétaire de ne plus considérer les abords de son chez soi comme une poubelle.

Un mot pour terminer. Ramener la BALANCE à la vie exigeait un investissement collectif d'imagination, de sueur et d'argent. La Confédération, le canton, la commune, des associations multiples et des particuliers y

sont allés qui de leurs bras, qui de leurs deniers. De ceux-ci ils peuvent constater le bon usage. Qu'ils soient tous ici remerciés avec la reconnaissance du coeur et des tripes.

La BALANCE est désormais inscrite à l'inventaire des monuments protégés. Prolonger le passé dans l'avenir était le seul but ; il est atteint. Espérons-le.

Philippe Froidevaux
Antoine Valley